

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MAI 2011**

Délibération
n° 2011.05.080

Direction des
Politiques Solidaires :
attribution d'une
subvention dans le
cadre du PLIE

LE TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **25 mai 2011**

Secrétaire de séance : Christian RAPNOUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Guy ETIENNE à Alain PIAUD, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Véronique MAUSSET à Dominique THUILLIER

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2011

**DELIBERATION
N° 2011.05.080**

POLITIQUES SOLIDAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLIE

Afin de contribuer à la mise en oeuvre des objectifs du protocole du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) 2011, le GrandAngoulême s'est engagé à co-financer des projets soutenus par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du PLIE.

Le comité de pilotage du PLIE du 14 février 2011 avait émis un avis réservé au projet présenté par l'association Cuisines du Monde. Cette réserve a été levée par l'organisation d'une rencontre entre les partenaires du PLIE (Etat, Département Pôle Emploi, Insertion Poitou-Charentes active (IPCA) et les administrateurs de l'association le 10 mars 2010.

Les principaux objectifs de ce projet consistent à :

- Mettre en situation de travail des personnes éloignées durablement de l'emploi.
- Accompagner un projet global d'insertion vers l'emploi,
- Former les bénéficiaires par des apports théoriques et pratiques sur le temps de travail

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu le protocole d'accord du PLIE 2011-2013, approuvé par délibération n° 303 du 9 décembre 2010,

Vu la décision du Comité Régional Unique de Programmation du 17 février 2011, notifiée le 23 février 2011.

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 6 avril 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 mai 2011,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER, une subvention de 5 500,00 € à Cuisines du Monde pour le projet « accompagnement renforcé et formation par le travail de l'encadrement technique ».

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention et avenants à intervenir,

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – articles 6574 sous fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 07 juin 2011	<u>Affiché le :</u> 07 juin 2011